

Informations de base	
<p><b>2010/0300(NLE)</b></p> <p>NLE - Procédures non législatives Décision</p>	Procédure terminée
<p>Accord UE/Grèce, Albanie et ancienne République yougoslave de Macédoine: protection de l'environnement et le développement durable du parc de Prespa</p> <p><b>Subject</b></p> <p>3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité 3.70.04 Gestion des eaux, pollution de l'eau, des cours d'eau 3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement 3.70.20 Développement durable</p> <p><b>Zone géographique</b></p> <p>Albanie Ancienne république yougoslave de Macédoine Grèce</p>	

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2010/0300(NLE)
<b>Type de procédure</b>	NLE - Procédures non législatives
<b>Sous-type de procédure</b>	Approbation du Parlement
<b>Instrument législatif</b>	Décision
<b>Base juridique</b>	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 218-p6a Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 192-p1
<b>Autre base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 165
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée
<b>Dossier de la commission</b>	ENVI/7/04371